

08 juil 2005 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 8 juillet 2005](#)

## Officiers généraux

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal (\*) relatif à l'âge de mise à la retraite d'officiers qui exercent certaines fonctions particulières.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal (\*) relatif à l'âge de mise à la retraite d'officiers qui exercent certaines fonctions particulières.

Le projet a pour but de maintenir en service actif jusqu'à l'âge de 65 ans, pour des raisons de bonne gestion, les officiers généraux attachés à la personne du Roi ou aux membres de la Famille royale, pour autant qu'ils y soient affectés à temps plein. Le projet est transmis, pour avis, au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe